

La chute des cabinets PS POURRAIT COÛTER CHER

► La fin prématurée des dix cabinets ministériels wallons et francophones socialistes est évaluée à six millions d'euros

► La fin des cinq cabinets ministériels PS au sein du gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Rudy Demotte, Jean-Claude Marcourt, André Flahaut, Isabelle Simonis et Rachid Madrane) coûtera un peu plus de 3,25 millions d'euros en indemnités de départ pour les collaborateurs licenciés. C'est ce qu'a indiqué lundi le ministre-Président Rudy Demotte (PS) en réponse à une question de la députée Caroline Persoons (Défi). De son côté, le cabinet du ministre-Orésident wallon Paul Magnette (PS) a également sorti sa calculatrice : le coût en indemnités de départ des collaborateurs et la mise à disposition de deux membres de personnel pour

chaque ministre sortant pourrait coûter jusqu'à 2,8 millions d'euros à la collectivité.

Les cinq cabinets socialistes au gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles emploient actuellement un peu plus de 200 collaborateurs, dont 86 sont détachés de l'administration. Les cabinets socialistes wallons totalisent, pour leur part, 232,9 équivalents temps-plein qui se répartissent de la manière suivante : 63,2 et 8 (pour le secrétariat du gouvernement) pour Paul Magnette, 29,7 pour Jean-Claude Marcourt, 50,2 pour Pierre-Yves Dermagne, 39,5 pour Éliane Tillieux et 42,3 pour Christophe Lacroix. Avec la fin annoncée de la majorité PS-CDH et la vo-

lonté du parti humaniste de former de nouvelles majorités avec d'autres partis, l'ensemble des contractuels PS devraient se retrouver sous peu sans emploi.

Il ne s'agit ici que d'estimations et les chiffres communiqués de part et d'autre se font sur des calculs différents. Les 3,25 millions d'euros évoqués par Rudy Demotte ont été calculés sur base d'indemnités forfaitaires de départ équivalentes à cinq mois de salaire et en tenant compte de primes. Du côté wallon, on avance le

chiffre de deux millions d'euros d'indemnités mais sur base d'un calcul de 3,5 mois d'allocations forfaitaires. Le cabinet de Paul Magnette rappelle également que les cinq ministres socialistes wallons pourront bénéficier un certain temps d'une mise à disposition de deux membres de personnel. Une mesure prévue par la loi et qui coûterait entre 511.000€ à 800.000 €.

POUR CAROLINE PERSOONS, qui s'est penchée sur la question, ces chiffres élevés rappellent que le nombre de cabinetards est aujourd'hui trop élevé. "Il faut diminuer leur nombre !", insiste la députée.

J. Th.